

SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

Bulletin municipal 2022



Espace culturel

Jean Bouise

Amoureux de St-Hilaire



www.sainthilairedebrens.fr

EDITO



C'est encore une année atypique que nous avons vécu en 2021. Grâce au vaccin, nous pensions être à l'abri du couvre-feu, des mesures barrières et surtout du port du masque pour nos écoliers. Espérons que désormais tout cela soit derrière nous et que 2022 sera l'année de la fin de la pandémie.

Malgré tout, votre équipe municipale a continué à travailler.

Nous avons déposé deux dossiers auprès de nos partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département et depuis le début de l'année ont débuté les travaux de réhabilitation de la maison des sociétés avec des toilettes rénovées. Cela représente un budget d'environ 42 000 € HT dont 8 400 € à la charge de la commune.

De même, nous avons démarré sur l'Espace Jean Bouise les aménagements qui permettront de pourvoir disposer de cette salle en période hivernale. Les coûts ont été évalués à 117 000 HT dont 24 000 € à la charge de la commune.

Nous espérons aussi pouvoir changer la clôture du City Stade afin de limiter les nuisances de cette aire de jeux pour le voisinage.

Quant aux travaux de voirie de la rue des écoles, ils s'achèveront par le marquage au sol.

Je tiens, à travers cet éditorial, à remercier tout le personnel municipal ainsi que le corps enseignant qui se sont beaucoup investis malgré un contexte sanitaire qui nous a obligé à faire face à de nombreuses absences.

J'en profite également pour féliciter les parents qui ont été dans l'obligation de s'occuper de leurs enfants positifs à la Covid pendant la période scolaire.

Enfin, mes derniers remerciements iront aux élus qui ont beaucoup donné de leur personne notamment en suppléant le personnel malade et en accompagnant nos ainés dans leur démarche vaccinale.

Je conclurais mon propos en émettant le vœu de pouvoir de nouveau nous rencontrer au cours de prochaines manifestations qui ne manqueront pas.

MERCI

Laurent Guillet
Maire de Saint-Hilaire-de-Brens



QUESTION/RÉPONSE :

Y-a-t-il plus de cambriolages depuis la mise en place de l'éclairage public une partie de la nuit ?

Les élus de la commune rencontrent deux fois l'an notre gendarme référent afin d'échanger sur les problématiques et actes ou incivilités qui touchent notre commune.

Pour 2021, le nombre d'interventions de la gendarmerie sur notre commune a été de 30 dont 7 relatifs à des accidents de la circulation. 14 infractions routières ont été comptabilisées sur St Hilaire et aucun accident corporel n'a été enregistré.

De plus et comparativement à l'année 2015 :

- Autant de vol avec effraction en 2015 qu'en 2021 (soit 4). Aucun vol de véhicule en 2015 et un en 2021.

La quasi-totalité des vols avec effraction se déroulent en journée. Les faits perpétrés la nuit sont généralement des atteintes à des entreprises ou les vols de véhicules.

Selon l'infographie de la gendarmerie : l'extinction de l'éclairage public n'est pas un élément ayant augmenté la délinquance sur notre commune.



Numéros utiles.



Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 04 74 90 40 17
Samu	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
ou (Grenoble)	04 76 76 56 46
Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)	04 69 15 70 00
Urgences	04 69 15 72 14
Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu)	04 74 43 60 60
Services publics	
EDF dépannage	0810 333 338
Allô Service public	39 39
Syndicat des Eaux de la plaine et des collines du Catelan	04 74 92 47 62
Déchetterie Saint-Chef	04 74 92 58 68
C.L.S.H (Centre de loisirs Salagnon)	04 35 05 04 14
CCBD	04 74 90 39 10
Service urbanisme (MORETEL)	04 74 90 39 19
Santé	
Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu)	04 74 93 29 32
Cabinet de permanences médicales du Médipôle (maison des consultants)	04 74 93 94 95
SOS Kiné respi	04 74 93 02 00
TREPT	
Docteur Manificat Bénédicte	04 74 36 71 12
Docteur Sirioud Serge	04 74 36 71 12
Docteur Chevalier Yoan	04 74 36 71 12
Docteur Abbabie Bénédicte	04 74 96 71 25
Ostéopathe	
Passeron Nadège	04 74 92 57 30
Clément Didion	07 86 21 42 24
Orthophoniste Jordan Morgan	06 77 94 51 29
Ergothérapeute :	
Goulamhoussen Marie-Catherine	06 95 15 45 85
Dentiste Burcier Marie-Laure	04 74 18 70 12
Masseurs-kinésithérapeutes :	
Serres Sophie	06 88 16 15 86
Batard Christophe	04 37 05 13 45
Prestal Jean-Baptiste	06 46 04 10 69
Duquenne Nora	04 74 18 70 64
Marionneau Sandrine	04 37 05 13 45
Diététicienne Matichard Fanny	06 77 11 42 18
Cabinet Infirmières :	
Saint-Savin :	
Docteur Decaen Anne	04 74 43 84 85
Docteur Orand Christine	04 74 28 99 11
Docteur Grosjean Julien	04 74 43 84 65
Docteur Zagala Hélène	04 74 43 84 65
Cabinet d'infirmières	04 74 28 93 07
Saint-Chef :	
Dentiste	
Boyer Antoine	04 74 92 49 48
Masseurs-kinésithérapeutes	
Fivel Demoret Claire	04 74 88 91 77
Taxi	04 74 18 13 18
Taxi Éric (Trept)	06 73 68 86 24



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	2
NUMÉROS UTILES	3
INFORMATIONS MUNICIPALES	4/5
URBANISME 2021	6/7
COMpte ADMINISTRATIF	8
COMMISSION AFFAIRES SOCIALES	9
ÉCOLE DE SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	10
ÉCOLE DE VÉNÉRIEU	11
ÉTAT CIVIL	12/13
HOMMAGE À ...	14/15
ACCA	16/17
L'ENTENTE SPORTIVE	18
DAUPHIRUN	19
PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE	19
GYM VOLONTAIRE SAINT-HILAIRE	20
BIBLIOTHEQUE	21
L'ANNÉE DES COPAINS D'ALORS	22/23
MONT BEL AIR ANIMATION	24/25
LE P'TI BRENS	26/27
LE SOU DES ÉCOLES DE ST-HILAIRE / VÉNÉRIEU	28
CALENDRIER DES FÊTES	29
TOUT EN IMAGES	30/31
LES BALCONS DU DAUPHINÉ	32/33
SYCLUM	34
MISSION LOCALE / OSEZ	35
PARFER LYON/CRÉMIEU	36/37
ESPACE CULTUREL JEAN BOUISE	38/39

Responsable de publication :
 Commission information communication
 Conception et mise en page :
 QUADRICOLORE 04 74 80 32 93
 Crédit photo : Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens
 Distribué gratuitement en boîte aux lettres.

>> Mairie

Tél : 04 74 92 81 04 / Fax : 04 74 92 40 59
 E-Mail : mairie@sainthilairedebrens.com
 Ouverture au public :
 • Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00,
 • Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h00 à 11h30.
 Contact Martine Gonin
www.sainthilairedebrens.fr

>> Agence postale



L'agence postale est ouverte,
 • Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h15,
 • 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 8h30 à 11h15,
 • 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 8h30 à 11h15.
 Tél : 04 74 92 81 11
 Contact : Maëva Philippon

>> Démarches administratives

cartes d'identité et passeport

Les cartes d'identité et les passeports ne se font plus en mairie de Saint-Hilaire-de-Brens mais en mairie de Crémieu.
 Toute demande de dépôt de carte d'identité ou de passeport biométrique devra faire l'objet d'une prise de rendez-vous au préalable soit par téléphone au 04 74 90 70 92 soit en mairie de Crémieu aux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne disponible sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Plus d'infos sur www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Carte-nationale-d-identite-de-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-21-mars-2017

Pour les permis de conduire et cartes grises

Les guichets de la préfecture et des sous-prefectures n'accueillent plus le public pour les permis de conduire et les cartes grises. Vous devez effectuer vos démarches en ligne sur <http://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports#N360>

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur à partir de 16 ans ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie.

Documents à fournir :

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents,
- son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Délai expiré :

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement :

• Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas de perte de l'attestation, la personne doit s'adresser au bureau du service national dont il dépend.

- Inscription sur les listes électorales et Journée Défense et Citoyenneté. Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales et de convoquer le jeune à la Journée «Défense et Citoyenneté».

>> Permanences du Conciliateur de justice

• Sur rendez-vous en Mairie de Crémieu les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Crémieu au 04 74 90 70 92.

• Sur rendez-vous en Mairie de Tignieu-Jameyzieu le 1^{er} mercredi de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Tignieu au 04 78 32 23 59.

• Sur rendez-vous en Mairie de Morestel le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Morestel aux Coordonnées du Conciliateur de Justice du Canton de Crémieu : Michel MAGAT

(magat.rousselain@orange.fr) au 06 30 06 01 34 et 04 74 28 39 78.

>> Déchetterie des Colonges

Route de Chamont, 38890 SAINT-CHEF.

Tél : 04 74 92 58 68

Horaires d'ouverture :

• Lundi, mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00 (18h00 en été / de fin mars à fin août),

• Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00,

• Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (de 09h00 à 18h00 en été).

>> Ecole et cantine scolaire

École maternelle (groupe scolaire) : 04 74 92 87 77

Cantine scolaire et garderie : 07 69 16 57 38

>> Informations relatives à l'urbanisme et aux permanences de l'architecte conseil



• L'instruction des dossiers des droits du sol pour la commune de Saint-Hilaire-de-Brens s'effectue à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Pour tous renseignements avant dépôt de permis de construire et pour obtenir un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE, contacter le standard de la communauté de communes au 04 74 90 39 19.

>> Agence nationale de l'habitat (Anah)

Rénover

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné, dans le cadre de sa politique habitat logement, propose une opération, en lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), destinée à favoriser l'amélioration des logements privés anciens, qu'ils soient occupés par leur propriétaire ou loués.



Ce dispositif s'applique sur le parc immobilier privé des 47 communes des Balcons du Dauphiné.

C'est une nouvelle opportunité qui permet aux propriétaires occupants modestes de rénover et aux investisseurs de louer des logements à loyer modéré.

Les 4 grands objectifs du programme OPAH

- Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...
- Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap
- Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé
- Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers

Qui est concerné par le dispositif ?

- Les propriétaires occupants modestes sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs sans conditions de ressources, qui décident de conventionner leurs logements et peuvent ainsi bénéficier d'un abattement fiscal sur leurs revenus locatifs

Un accompagnement gratuit et personnalisé :

Pour mener à bien ce programme, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a confié l'animation de l'OPAH à SOLIHA Isère Savoie. Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers.

Pour plus de renseignements pour bénéficier des avantages de l'OPAH pour prendre RDV, un conseiller peut être contacté directement au 0 805 030 064, numéro vert gratuit.

>> Civisme et bien-être de tous

• Les bruits de voisinage

(arrêté préfectoral N° 97-5126 du 31/07/1997) sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne. Ils sont provoqués par la désinvolture de certaines personnes, directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux... L'usage des appareils bruyants pour les particuliers est réglementé selon certains créneaux horaires : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc.. peuvent être effectués uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et les jours fériés que de 10h00 à 12h00.



• Le brûlage des déchets végétaux

Une activité émettrice de polluants et dangereuse pour votre santé :

Le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes par l'émission de plusieurs polluants dont les particules fines.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km. En outre, des composés cancérogènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées.

Une activité interdite mais largement pratiquée :

En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Malgré cela, on estime en moyenne que : 25 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés en Rhône-Alpes et 9% des maisons individuelles ont recours à cette pratique. Pourtant des solutions alternatives existent pour traiter ses déchets végétaux : le broyage, le compostage, la tonte mulching, le paillage, la collecte en déchetterie ou encore la collecte sélective. Autant de pratiques et d'initiatives personnelles ou communales respectueuses de la qualité de l'air et sans danger pour la santé.

Depuis le 18 novembre 2013, un arrêté préfectoral n'autorise plus les particuliers à brûler leurs déchets.

L'arrêté N° 2013-322-0020 portant réglementation du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets végétaux stipule que «Le brûlage de ces déchets végétaux (verts, coupés ou sur pied) est INTERDIT de tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

Nous vous rappelons également que les entreprises ne sont pas autorisées à brûler leurs déchets.

• Taille et élagage des arbres

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Chaque propriétaire est tenu, en application du Règlement Sanitaire Départemental et du code civil (article 673), de procéder à la taille et à l'élagage des arbres et arbustes de sa propriété afin d'éviter toute nuisance sur son voisinage.

Concernant les plantations

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur. Cette distance est calculée en limite de voie publique (Conformément à l'article 64 de l'arrêté du 30 mars 1967 et ainsi qu'aux articles 53 et suivants du décret du 14 mars 1964 – Article 671 du code civil)

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).

Urbanisme 2021



Permis de construire

Nom et Adresse	Adresse du terrain	Objet	Date de décision	Décision
Mme VISTALLI Pascale, 781 Rte du Merlet St Hilaire de Brens	Chemin de Malatral (Parcelle AB471 lot A)	Construction maison individuelle	01/07/2021	Favorable
Mr BELLO Eric, 36 rue du Cadran Solaire 38460 DIZIMIEU	180 Rte du Mont (Parcelle B819)	Construction d'un garage	27/09/2021	Favorable
SCI Famille MANCIPPOZ, 16 Rue des Rosiers 38300 BOURGOIN JALLIEU	241 Route de Crémieu (Parcelle A 19-A20-A21-A642)	Projet de remplacement de la station service	en cours	
EARL Elevage de Santalé, 104 Chemin de Santalé 38460 St Hilaire de Brens	104 Chemin de Santalé (Parcelle B651)	Agrandissement tunnel agricole isolé	18/11/2021	Favorable
Commune de Saint Hilaire de Brens, 90 rue de la Mairie 38460 St Hilaire de Brens	Place de l'église (Parcelles AB206-AB207-AB208-AB209)	Extension Salle Jean BOUISE	31/01/2022	Favorable
SCI BANTUA, 104 Chemin de Santalé 38460 St Hilaire de Brens	Chemin de Santalé (Parcelles B822-B823)	Construction d'un restaurant et d'un Coffee Shop	en cours	
Mme & Mr LACROIX Thierry, 21 Chemin des Ecoteys 38080 FOUR	Route de Mury (Parcelle AB 681 lots 1 et 2)	Construction d'une maison individuelle	en cours	
Mr GIAIORAS Andy, 355 rue des Eques 38460 LEYRIEU	183 Rue des Ecoles (Parcelle AB 706)	Construction d'une maison individuelle	en cours	
SARL ROMARA, 150 Chemin de Bottus 38300 St SAVIN	Rue des Ecoles (Parcelle AB 121)	Nouvelle construction et réhabilitation maison existante	en cours	
Mr RUGELJ.F - Mme CORNEN.M, 693 Rue de la Chanas 38460 VENERIEU	Route de Mury (Parcelle AB 681 lot3)	Construction d'une maison individuelle	en cours	
Mme GUICHERD-L- Mr BEAUD-G, 68 Rue de la Mairie 38460 St Hilaire de Brens	Impasse Cote de Remondière (Parcelle B 702)	Construction d'une maison individuelle	en cours	



Permis d'aménager

Nom et Adresse	Adresse du terrain	Objet	Date de décision	Décision
Indivision MATHIEU, Mr MATHIEU André, 699 Chemin de la Chapelle 38460 CHAMAGNIEU	298 Route de Mury AB 681	Création et vialisation de 3 lots	06/02/2021	Favorable



Déclarations préalables

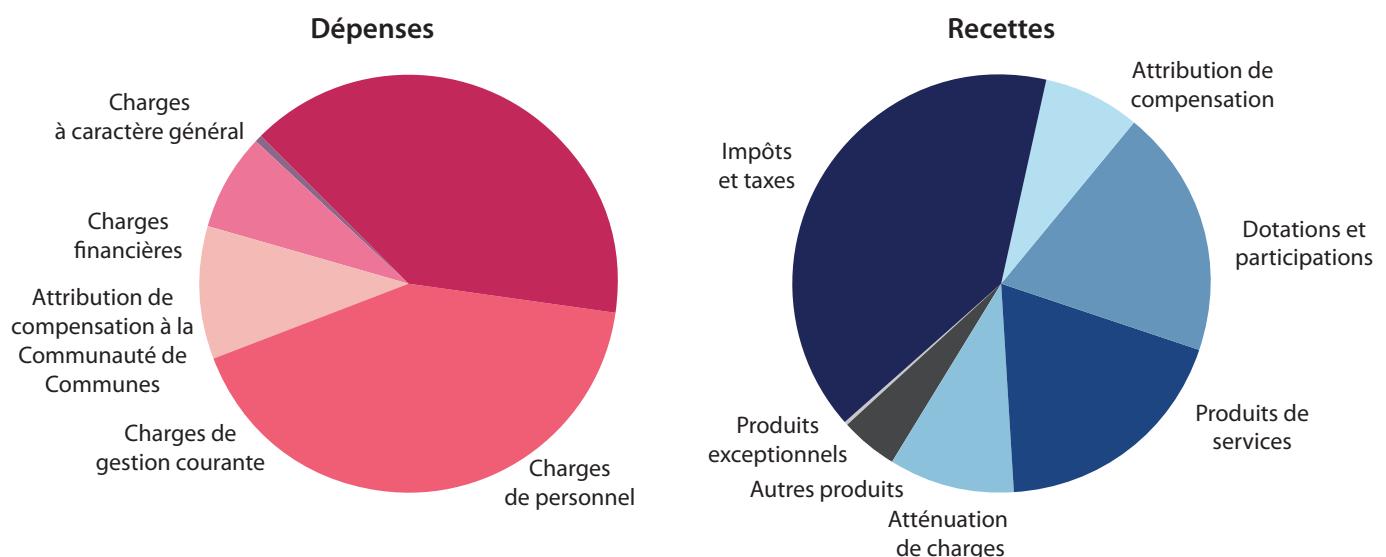
Nom et Adresse du terrain	Objet	Date de décision	Décision
Mr YVRARD Grégoire, 414 B Rue des écoles	Construction d'une piscine de 8X4m	05/02/2021	Favorable
Mr YIFQUIN Frédéric, 253 Rue de la Mairie	Construction d'une piscine de 9.10 X 4.50X1.50 m	15/02/2021	Favorable
Mr ABDELKrim Guillaume, 250 rue de La Tour St Benoit	Isolation des 4 façades par l'extérieur	15/02/2021	Favorable
Mr MERCIER Laurent, 102 Route de Mury	Remplacement d'une fenêtre de toit par un modèle identique et création de 4 fenêtres de toit	29/03/2021	Favorable
HIVORY, Lieu dit Terre de Bras (Parcelle B 38)	Installation d'une Antenne Relais	29/03/2021	Défavorable /Sans suite
Mr VIAL Michel, 168 A Chemin de Malatrain (Parcelle AB 471)	Division foncière en vue d'une construction	14/06/2021	Favorable
Mme BERGER Caroline, 198 Chemin de Froidé Fontaine	Création d'une pergola sur terrasse. Structure bois et toile de 5X3X2.80h	26/04/2021	Favorable
Mme DIEN Céline, 73 Ch. du Riolet 38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU (Travaux 23 imp. de la Meunière)	Changement de la porte d'entrée et des fenêtres. Création d'un puits de lumière pour pièce existante borgne	26/04/2021	Favorable
Mairie de Saint Hilaire de Brens, 99 rue de la Mairie	Suppression ouverture face Nord, remplacement de la porte par une fenêtre face Ouest et remplacement de toutes les autres menuiseries à l'identique (Aspect bois)	17/04/2021	Favorable
DE QUEIROZ Anthony, 240 Route du Mont	Installation de 16 panneaux photovoltaïque	04/05/2021	Favorable
Mr PRESTAL Jean Baptiste, 28 Impasse de Manissieu	Création d'une ouverture pour pose d'une fenêtre de 120 X 70	14/06/2021	Favorable
MR MOIROUX Stéphane, 295 Route de Mury	Remplacement de la porte de garage par une porte de service en PVC Blanc cassé (80X200cm) et d'une fenêtre en PVC blanc cassé (46x65cm) avec installation d'un store	01/06/2021	Favorable
Mme GAY Marie-Thérèse, 834 Route de Cremieu 38460 MORAS (Travaux rue des Ecoles)	Division foncière en vue d'une construction	01/07/2021	Favorable
Mr BILLET Fabien, 35 Impasse Côte de Remondière	Changement de couleurs des volet. Peinture Blanc crème	SANS SUITE	
Mr ADAFER Rachid, 79 Rte du Mont	Isolation thermique de la maison par l'extérieur	06/07/2021	Favorable
Mme VIC MERMET Merdith, 112 Chemin du Mont Plaisant	Changement des fenêtres, des porte et du velux	21/07/2021	Favorable
HIVORY, Lieu dit Terre de Bras (Parcelle B 38)	Implantation d'une Antenne Relais	15/11/2021	Favorable
Mr BOIRAT Witfried, 90 A route de Moras	L'ensemble du bardage posé de manière horizontale. Bradage en gris soutenu et bardage clair naturel. Fermeture du porche voiture par des murs habillés en bardage gris soutenu au Nord et bardage clair naturel à l'Est et pierre naturelles au sud. Déplacement de la fenêtre façade Nord, d' 1.5m sur la droite. Façade Ouest, suppression d'1 fenêtre pour la positionner sur la façade Est	27/07/2021	Favorable
Mr DORNON Noël, 114 rue de la mairie	Crépit façade Nord. Sur sous-bassement, hauteur 1m60. Crépit finition taloché fin couleur ton pierre, (J39)	02/08/2021	Favorable
ENEDIS Région Alpes, 4Bld Gambetta Chambéry (Travaux Route de Mury)	implantation du poste de transformation électrique Poste Type 4UF	02/09/2021	Favorable
ENEDIS Région Alpes, 4Bld Gambetta Chambéry (Travaux Le Mollaret)	implantation du poste de transformation électrique Poste Type 4UF	02/09/2021	Favorable
ENEDIS Région Alpes, 4Bld Gambetta Chambéry (Travaux Les Vidiaux)	implantation du poste de transformation électrique Poste Type 4UF	02/09/2021	Favorable
ENEDIS Région Alpes, 4Bld Gambetta Chambéry (Travaux Route de Moras)	implantation du poste de transformation électrique Poste Type 4UF	02/09/2021	Favorable
Mme SAMSON Marie-Odile, 173 Route de Mury	Remise en apparence des pierres de façade et réfection des joints sur la partie ancienne de l'habitation. Ces travaux concernent la partie supérieurs du pignon Ouest et les deux niveaux de la façade Sud d'origine de l'habitation	05/10/2021	favorable
Mr BOUVET Jean Jacques, 44 Chemin de Santalé (Travaux Lieu dit La Bantua)	Division foncière en vue d'une construction	16/10/2021	Favorable
Mr MOINE Jean Claude, 184 Route du Mont	Appentis ouvert	05/10/2021	Favorable
Mme GUICHERD Sixtine, 77 Impasse du Cœur	Création d'une ouverture Coté Ouest. Agrandissement de 2 ouvertures coté Ouest. Réduction d'une ouverture coté Est. Changement de menuiserie et pose de volet roulants	10/11/2021	Favorable
Elevage de Santalé, 104 Chemin de Santalé	Installation d'un tunnel pour stockage de foin; Hauteur 3.50 Margeur 9.30 Longueur 6m	04/11/2021	Favorable
Mme SAMSON Marie-Odile, 173 Route de Mury	Remplacement des lauriers par une clôture composite coloris chocolat sur poteaux noirs, posée à l'intérieur du muret en pierre existant, sur une hauteur inférieure à 1m80	04/11/2021	Favorable
Mr COUCHET Guy, 33 rue Tichadou François 84410 BEDOIN (Terrain 68 Impasse du Suet)	Ouverture baie sur façade est, pose d'un velux et panneaux solaires	18/11/2021	Favorable
Mme GAY Marie-Thérèse, 834 Route de Cremieu 38460 MORAS (Travaux 183 rue des Ecoles)	Réfection de la toiture	24/11/2021	Favorable
MGA 73, 30 Chemin des Mollières 73100 TRESSERVE (Travaux 18 Impasse St Vincent)	Division foncière en vue d'une construction	12/01/2022	Défavorable
Mr GUICHERD Daniel, 142 Impasse côte de Remondière	Division foncière en vue d'une construction	07/02/2022	Favorable



Finances 2021

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	192 083 €	Impôts et taxes	217 852 €
Charges de personnel	201 925 €	Attribution de compensation	41 026 €
Charges de gestion courante	49 027 €	Dotations et participations	105 105 €
Attribution de compensation à la Communauté de Communes	36 198 €	Produits de services	101 785 €
Charges financières	1 813 €	Atténuation de charges (remboursement de personnel scolaire))	53 065 €
		Autres produits	24 501 €
		Produits exceptionnels	979 €
TOTAL	481 046 €	TOTAL	544 313 €

Excédent de fonctionnement de 63 267 €



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Encore une année un peu compliquée liée à la crise sanitaire pour la commission aux affaires sociales.

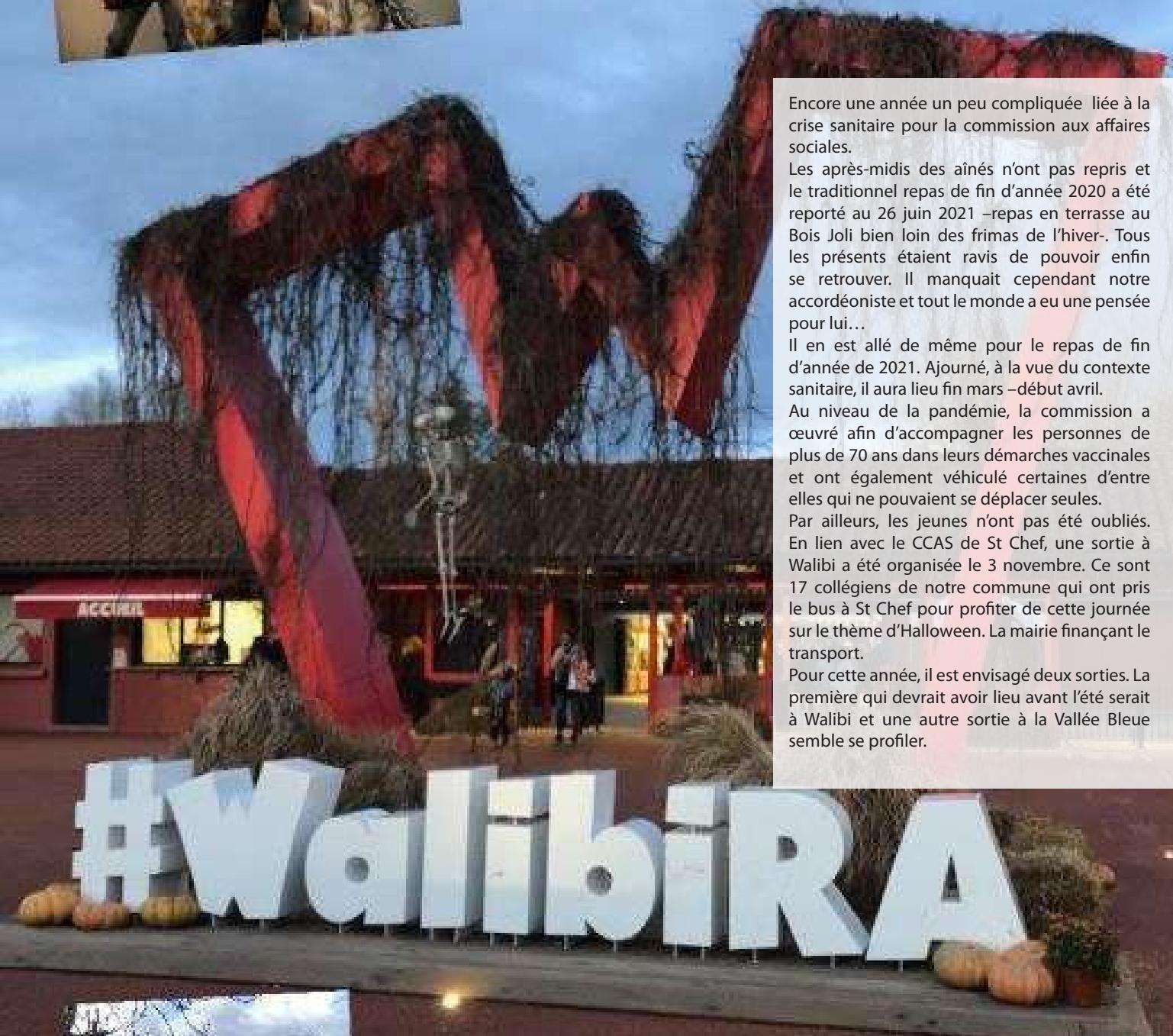
Les après-midis des aînés n'ont pas repris et le traditionnel repas de fin d'année 2020 a été reporté au 26 juin 2021 –repas en terrasse au Bois Joli bien loin des frimas de l'hiver-. Tous les présents étaient ravis de pouvoir enfin se retrouver. Il manquait cependant notre accordéoniste et tout le monde a eu une pensée pour lui...

Il en est allé de même pour le repas de fin d'année de 2021. Ajourné, à la vue du contexte sanitaire, il aura lieu fin mars –début avril.

Au niveau de la pandémie, la commission a œuvré afin d'accompagner les personnes de plus de 70 ans dans leurs démarches vaccinales et ont également véhiculé certaines d'entre elles qui ne pouvaient se déplacer seules.

Par ailleurs, les jeunes n'ont pas été oubliés. En lien avec le CCAS de St Chef, une sortie à Walibi a été organisée le 3 novembre. Ce sont 17 collégiens de notre commune qui ont pris le bus à St Chef pour profiter de cette journée sur le thème d'Halloween. La mairie finançant le transport.

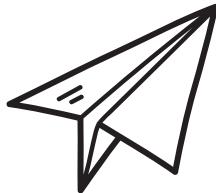
Pour cette année, il est envisagé deux sorties. La première qui devrait avoir lieu avant l'été serait à Walibi et une autre sortie à la Vallée Bleue semble se profiler.



École de Saint-Hilaire-de-Brens

Pour cette année scolaire 2021/2022, voici les 3 classes de l'école de Saint-Hilaire-de-Brens :

- 28 PS / MS avec Lauriane PERRISSEZ (Directrice) et Aurélie VERNEY
 - 28 PS / MS avec Chrystelle POULAIN
 - 19 GS avec Myriam BRENAC.
- Les ATSEM sont Isabelle DESCHAMPS et Catherine ARBIN.



Quelques projets pour l'année ...



La compagnie « La bricole » avec Laura Tejeda et Franck Giraud a offert un spectacle sonore aux enfants le mardi 5 octobre à la salle Jean Bouise du village. Cette représentation intitulée « Il pleut dedans » a séduit et émerveillé petits et grands.

Un second spectacle a été offert aux élèves le 16 novembre dans la cour de l'école. Les six musiciens du groupe de musiques du monde « DIVINE » ont fait danser tous les élèves dans la cour de l'école dans une ambiance très festive. C'est grâce à Liliane Fiorio, une habitante de Saint Hilaire de Brens, que les enfants peuvent profiter de ces spectacles offerts.



Le Courseton a eu lieu le vendredi 15 octobre matin. Les élèves ont parcouru une boucle de 100 m matérialisée sur le parking derrière l'école maternelle. Les GS ont couru 6 minutes puis les PS/MS ont couru jusqu'à 5 minutes pour les plus courageux. Les parents étaient nombreux pour encourager et applaudir les enfants, mais aussi pour aider au comptage des tours ou accompagner les plus petits. Les enfants ont été récompensés par un petit goûter financé par la coopérative scolaire.



Lors du Marché de Noël les 13, 14 et 16 décembre, les parents ont eu l'occasion d'acheter les bricolages de Noël fabriqués par les enfants. Des belles petites décos ont été mises en vente à prix libre au bénéfice de la coopérative scolaire. L'an prochain, le marché devrait être organisé en commun avec l'école de Vénérieu.

Une sortie « École et cinéma » est prévue le mardi matin 25 janvier 2022. Les enfants iront visionner « La petite taupe » au cinéma Kinépolis de Bourgoin Jallieu.

Les GS se rendront à la piscine de Morestel pour une dizaine de séances natation qui se dérouleront du 29 mars au 28 juin.

École de Vénérieu

Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2021/2022 de :

- 23 CP/CE1 avec Séverine VAYSSAT
- 24 CE1/CE2 avec Véronique ESPINOSA et Marjolaine VIALADE
- 24 CE2/CM1 avec Aurélie PHILIBERT et Marie-Charlotte THOMAS
- 26 CM2 avec Julien BAUP et Marjolaine VIALADE

Pour l'année scolaire 2021/2022



Le **courseton** de l'école élémentaire a eu lieu le 19 octobre 2021. Pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, cet évènement n'a pas pu se dérouler avec l'école maternelle comme cela avait été espéré. Mais les 96 enfants ont pu courir durant 9 à 21 minutes sous un beau soleil et sous le regard de nombreux parents venus assister à la course. Un goûter a été offert par la coopérative scolaire après l'effort.



Elections des délégués de l'école de Vénérieu la semaine du 18 au 22 octobre 2021. Les nouveaux élus et les suppléants ont été présentés à Monsieur Le Maire.

Spectacle : « En vrai pour de faux » les 18 et 19 novembre
La compagnie Pas de Loup a présenté un spectacle expérimental intitulé «En vrai pour de faux» dans les classes. Nicolas et Isabelle sont donc intervenus par surprise en pleine classe pour jouer avec l'espace, les objets, mais aussi interagir avec les élèves par leurs postures et leurs attitudes, afin de surprendre et procurer des émotions aux jeunes spectateurs.

Un temps d'échange a eu lieu entre les artistes et les enfants de la classe à la fin de l'intervention. Les élèves ont mis des mots sur leur ressenti et semblent avoir apprécié ce moment original proposé dans un cadre autre qu'une simple scène de spectacle.



Marché de Noël samedi 4 décembre

Tous les élèves de l'école de Vénérieu ont conçu des objets décoratifs qui ont été vendus lors d'un marché de Noël qui a eu lieu à la salle polyvalente de St Hilaire de Brens. A cette occasion, le sou des Ecoles a proposé un temps festif autour d'un vin chaud et d'une vente de gâteaux. Le Père Noël a même fait son apparition tandis que les familles pouvaient récupérer leurs commandes de sapins, chocolats et bière.



Etat civil 2021

Naissances

Aubin LOCATELLI
VIFQUIN,
le 27 avril

Sacha BRISSAUD,
le 27 juillet

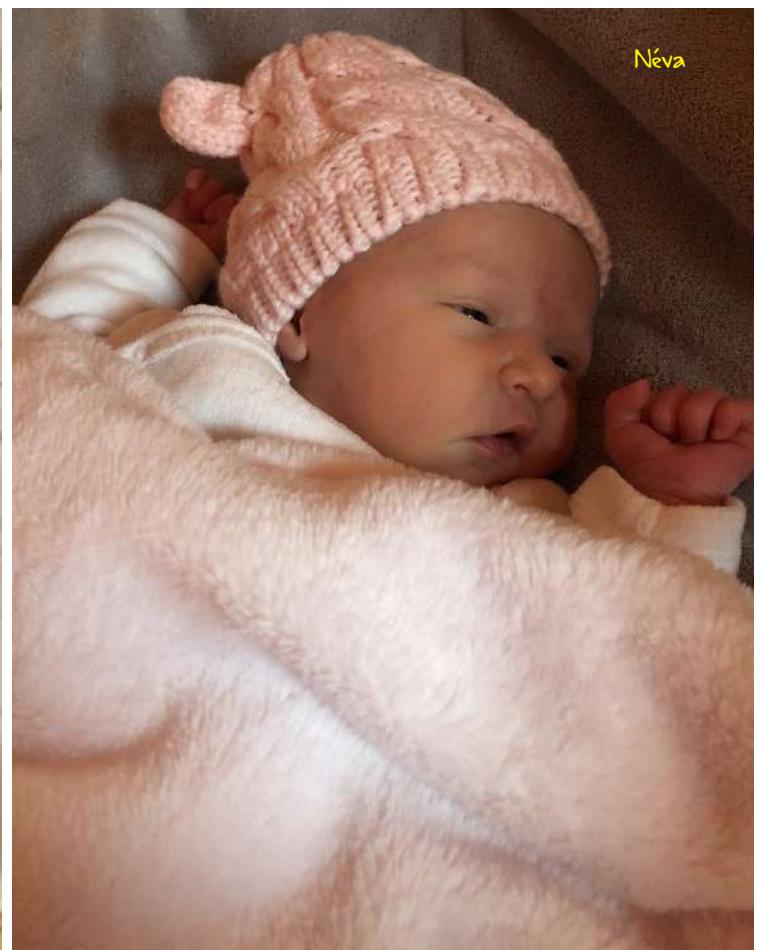
Néva DUCROT,
le 4 décembre



Aubin



Sacha



Néva



Décès

Suzanne RELAVE née ULRICH,
le 13 mars

Fernand TOMASELLI,
le 2 avril

Clotilde BERT née YVRARD,
le 19 juillet

Jean-Claude VISTALLI
le 22 septembre

L'année 2021 a marqué notre village qui a perdu ses deux doyens.

Clotilde Bert

Notre doyenne nous a quitté alors qu'elle venait de souffler ses 99 printemps dans sa maison natale, rue des écoles.

Clotilde Yvrard, de son nom de naissance, était née le 2 juin 1922 à St Hilaire dans la maison familiale achetée par son grand-père. Elle est allée à l'école du village et avait pour maîtresse Mme Jacquier (qui avait précédés M. et Mme Jacquet)

A treize ans, elle perd sa maman et l'année suivante son papa. Triste destin. Son adolescence est rythmée par l'apprentissage de la vie sans ses parents, le travail à la ferme des Plagnes avec sa sœur ainée Joséphine et aussi les amis(ies) pour quelques loisirs.

Elle passera de nombreuses années à travailler à l'usine de tissage de Frontonas avec son frère François. Les années s'écoulant, arrive le jour elle rencontra un jeune homme du village voisin- Trept- dénommé Claude Bert. Elle l'épouse le 6 janvier 1948 et c'est en 1949 que leur première enfant pointe son nez : Odette. La famille s'agrandira avec la naissance de Marie-Thérèse en 1952 et d'Alain en 1959.

Certains du village se souviennent de Clotilde, femme très active, allant couper l'herbe pour ses animaux avec sa mobylette... Animaux qu'elle adorait tout autant que la passion qu'elle vouait à ses fleurs : ses pivoines et ses rosiers surtout...

Elle fabriquait des fromages dont elle faisait profiter amis et voisins et aussi aux Lyonnais de passage sur la commune.

Sa plus grande joie fut la naissance de ses 4 petits-enfants et ses 5 arrières petits-enfants.

Petits et grands étaient toujours prêts pour venir chez elle déguster ses gratins adaptés selon les légumes de saison et accompagnés de ses fameuses tartes...

L'âge faisant son œuvre, sa fille et son fils ont pu s'occuper d'elle afin qu'elle puisse demeurer dans sa maison. Ils étaient épaulés chaque jour par du personnel soignant dévoué.

C'est ainsi que Clotilde s'est éteinte le 19 juillet 2021...Sa famille et la commune attendaient avec impatience le 2 juin 2022 pour souffler avec elles ces 100 bougies. Malheureusement son état de santé ne lui a pas permis d'atteindre ce magnifique cap.



Fernand Tomaselli

Fernand était né le 18 octobre 1924 à Lyon, de parents originaires de la province Frosinone non loin de Naples qui avaient émigré en France après la 1^{ère} Guerre Mondiale.

A 14 ans, Fernand a fait son apprentissage de tourneur-fraiseur. Il est passionné par la moto. Mais la guerre éclate. Fin 1943, ne voulant pas effectuer le Service de Travail Obligatoire (STO) en Allemagne – STO imposé par le régime fasciste, Fernand et son meilleur ami partent à vélo rejoindre les combattants et résistants de Savoie et Haute-Savoie. Il a été affecté au 15^{ème} Bataillon des chasseurs alpins, aux côtés des FFI et à pris part aux combats du Mont Froid, de la pointe de Cugne et du Mont Cenis. Pour ses faits d'armes, Fernand avait obtenu la croix du combattant. Jusque avant sa démobilisation fin 1945, il avait occupé avec son bataillon la région de Suze.

Puis vient la rencontre de l'amour de sa vie, Andrée. Lui dira d'elle que c'était une grande et belle femme et Andrée disait qu'il l'avait séduite car il avait « de la classe »...

Fernand a épousé Andrée Do'Rasio en 1953. Son beau-frère, Gaby et son épouse, aimaient quitter Lyon pour venir à St Hilaire alors Andrée et lui y sont aussi venus... et comme beaucoup, sont tombés amoureux de notre village. Andrée et Fernand ont finis par faire construire leur maison, impasse St Vincent en 1978.

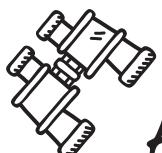
Une retraite heureuse s'est écoulée dans notre village....



Andrée est décédée en 2015 et la vie sans elle n'était plus la même pour Fernand. Il avait perdu sa moitié, son double... C'était un couple fusionnel...

Fernand était le doyen des hommes de St Hilaire. Il était très apprécié de tous : il avait toujours le sourire. Chaleureux et serviable, bon vivant, il était heureux de jouer de l'accordéon dès que l'occasion se présentait : au repas des ainés bien sûr, au p'ti Brens ou lors des Guinguettes de Mont Bel Air... Autodidacte, il rappelait à tous qu'il avait appris à jouer seul, « à l'oreille »... et si nous lui demandions « Fernand, un coup de main pour porter ton accordéon ? » Il Répondait « Le jour où je ne pourrais plus le porter alors c'est que je n'aurais plus rien à faire ici... »

Le 2 avril 2021, après quelques jours à l'hôpital où il refusait les soins, il décédait... Il voulait rejoindre Andrée... Fernand tu vas manquer à tous ceux qui te connaissaient...



ACCA

Saint-Hilaire-de-Brens

Membres du bureau

Président : Pierre AGUERRE

Vice-président : Patrick SANTAMBIEN

Trésorier : Yannick DEBONNET

Secrétaire : Angélique TERRIEUX

Garde-chasse : Jean-Pierre TERRIEUX (Tél. 06 38 24 31 23)



Nombre d'adhérents pour la saison : 35

Manifestation organisée : traditionnelle vente de boudin, sabodes et saucisses prévue le dimanche 13 février.



LA CHASSE : LE MEILLEUR MOYEN DE RÉGULER LES POPULATIONS DE SANGLIERS.

La prolifération des sangliers est devenue nuisible pour l'Environnement et surtout... pour l'Homme.

Espèce opportuniste, le Sanglier ne connaît en effet, aucun prédateur hormis l'Homme et le Loup. Dès lors qu'il dispose de quiétude, de nourriture et de couvert, son taux d'accroissement peut atteindre entre 80 et 200% ! Ainsi, des cas de surpopulation ont été constatés à travers toute l'Europe et la France n'est pas épargnée. Elle compterait à elle-seule plus de 2 millions d'individus...

Il n'existe pas de méthodologie de dénombrement du fait des mœurs nocturnes de l'animal mais l'évolution annuelle des tableaux de chasse est un bon indicateur. Dans les années 1970, 2.2 millions de chasseurs abattaient en moyenne 36.000 bêtes par an (1973). Aujourd'hui, alors que le nombre de chasseurs a été divisé par deux, ce sont 747.000 sangliers qui sont abattus. Chiffre en constante augmentation car lors de la saison 2015-2016, 667 000 sangliers ont été prélevé à la chasse en France. En Isère, on oscille entre 3 500 et 6 000 prélevements annuels.

Cet accroissement du sanglier est multifactoriel. Le rapport européen ELO met en cause les hivers moins rigoureux, la fermeture des milieux, l'augmentation des surfaces agricoles, le tir sélectif par les chasseurs (épargner les laies), etc. En résulte de nouvelles zones-refuges du Sanglier en zones non chassées et une augmentation sensible des accidents de la route. Actuellement, la chasse reste le seul moyen permettant d'enrayer cette augmentation des populations de Sanglier. Pour information, en Isère, l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse autorise la chasse du sanglier à partir du 1^{er} juin jusqu'au 28 février inclus.

Sangliers = Dégâts dans les cultures

A l'origine de nombreux dégâts dans les cultures agricoles, l'animal a fait naître une véritable collaboration entre chasseurs et agriculteurs dans l'optique d'indemniser ces derniers et coordonner les efforts cynégétiques. Les chasseurs sont aussi de plus en plus appelés à intervenir dans des réserves naturelles afin d'empêcher leur prolifération qui occasionne collision routière et/ou disparition d'autres espèces faunistiques ou floristiques classées protégées.

Pour se prémunir des dégâts agricoles causés par le grand-gibier tel que le Sanglier, l'agriculteur disposait jusqu'en 1968, d'un droit d'affût. Aujourd'hui, ce sont les chasseurs qui sont chargés de réguler ces espèces. Ils agissent aussi à titre préventif auprès des agriculteurs en disposant des clôtures électriques autour des cultures pour éviter l'intrusion du grand-gibier et en procédant à l'agrainage dissuasif afin d'éloigner le gibier des cultures et habitations. Malgré les précautions prises, chaque année, les chasseurs versent de 300 000 à 900 000 € d'indemnités aux représentants agricoles et forestiers pour les dégâts occasionnés.





LES PRÉDATEURS DES POULES : les connaître et les identifier

Quels prédateurs des poules sont susceptibles d'attaquer le poulailler pour les tuer ou s'en nourrir ? Quels types d'attaques risquent-elles ? Selon le type de prédateur (poule éventrée, décapitée, mangée sur place ou emportée...), il est possible d'évaluer quel animal en est la cause. Les risques sont réels et peuvent venir de la terre ou du ciel, de jour comme de nuit. Rien ne peut se passer pendant des mois, voire des années, et un beau jour, l'attaque survient, laissant certains éleveurs désespérés. Les prédateurs n'attaquent pas qu'à la campagne, en ville, les fouines, les belettes et les martres sont également présentes. Aussi, même si tout se passe bien, il convient de surveiller régulièrement l'état de l'enclos et du poulailler.

• Le renard

On a tous entendu cette histoire de renard voleur de poules. Autrefois dans les fermes, le renard faisait presque partie de la vie du poulailler ! Un coup de fusil, et Goupil déguerpissait ou finissait empaillé sur le buffet de la salle à manger.

Aujourd'hui, plus rares sont les éleveurs de poules équipés d'un fusil. Les attaques du renard ont lieu surtout la nuit, mais en période de mise bas de février à juin, elles peuvent aussi avoir lieu en plein jour, et il n'est pas rare de le constater jusqu'en juillet-août. Un renard peut faire un trou sous le grillage pour s'y faufiler mais il peut également sauter par-dessus un grillage trop bas... Ou même très haut, puisqu'il est capable de l'escalader. Il peut aussi faire un trou dans le grillage avec ses dents.

Comment reconnaître l'attaque du renard

Il tue la poule et la mange sur place le plus souvent. Mais il peut arriver qu'il enterrer sa proie et revienne plus tard, d'où la nécessité d'agir très vite après son attaque car il peut à nouveau frapper. Avec le renard, soit la poule disparaît, soit il reste un tas de plumes coupées et non arrachées.

• La martre, la fouine et la belette : petits prédateurs des poules

La martre, la fouine et la belette, comme le renard, agissent également surtout de nuit mais malheureusement aussi le jour. La fouine peut se faufiler dans un trou minuscule pour sa taille. Ces petits prédateurs carnivores saignent les poules avant de les manger.

Il peut arriver que l'un deux, dérangé, n'ait pas le temps de manger la poule et la laisse sur place. Vous retrouvez alors votre poule mordue le plus souvent au cou avec deux traces rapprochées de petites dents. Il faut bien chercher sous les plumes pour trouver ces traces.

Quand elles ont le temps, elles mangent les poules dans l'enclos, privilégiant tête et entrailles, le reste étant laissé sur place. C'est dans ce type d'attaque que l'on retrouve les poules décapitées.

• Les rapaces : buses, aigles

Un aigle ou autre grand rapace pourrait facilement attraper une petite poule ou des poussins et les emmener. Les buses attaquent aussi les poules : elles ne pourront pas l'emporter mais la manger sur place.

A retenir :



- Si des poules adultes manquent, le prédateur est probablement un chien, un coyote, un renard, un lynx roux, un faucon ou un hibou.
- S'il manque des poussins par contre, le coupable peut être aussi un serpent, un rat, un raton laveur ou un chat domestique. Certains prédateurs laissent parfois des plumes et des ailes éparpillées car ils ne peuvent pas tout manger.
- Si les poules sont mortes mais ne sont pas mangées, alors c'est peut-être une belette ou une fouine!





La saison 2021/2022 a débuté en fanfare pour l'ESV : 6 victoires en 7 matchs ! On y retrouve notre meilleur buteur provisoire Romain Bufl avec 9 buts en 6 matchs suivi de près par Stéphane Moiroux (7 buts en 5 matchs) et Christophe Dessainjean (4 buts en 3 matchs).

Entraînements le mardi 20h au stade de foot de Trept, matchs le vendredi 21h.



contact : Fabien HOSTETTLER (président) au 07 67 54 24 27.

Membres de l'association : Christian GUICHERD, Guillaume FROQUAIS, Cyril ARCHER, Stéphane MOIROUX, Mickael DESCHAMPS, Fabien HOSTETTLER, Franck BASTARD, Philippe FIOUX, David PONGAN, Romain BUFI, Fabrice REVELLIN, Christophe DESSAINTJEAN, Sébastien DONIN, Jérôme DONIN, Yann PONGAN, Steve PICHAT, Francis VERA, Nicolas ODIN, Julien BAUP, Eric TACHET, Denis MONNAND, Michael SAEZ.



La matinée «diots maison» du mois de novembre dernier a encore rencontré un beau succès malgré la fraîcheur.



Petites dédicaces, à notre doyen Christian GUICHERD tout juste retraité mais qui fait toujours parler sa technique lors des entraînements du mardi ainsi qu'à Francis VERA notre joueur/cuisinier le plus assidu et sans qui les repas d'après-match n'auraient pas la même saveur... Sans oublier notre coach Denis MONNAND (appelé «Marseille») qui est toujours à la tête de l'organisation sans faille des rencontres et événements et qui réalise de grandes prouesses dans les cages en tant que gardien n°3...



Au programme cette année : la vente de vin du Luberon sur commande au mois de mai, le week-end cohésion en Ardèche et la matinée diots/frites samedi 5 novembre 2022.



Le bureau est composé de :

Président : Cyril GONIN

Trésorier/secrétaire : Hervé CONESA

Membre actif : Jérôme LELEU

Dauphirun

Contact : 06 09 39 08 12

www.assodauphirun@gmail.com

L'association de course à pied Dauphirun organise le **Dimanche 16 Octobre 2022 le TRAIL DE SANTALÉ.**
3 courses Adultes (5km/10km/22km) et un parcours ludique enfants.

Des entraînements collectifs sont organisés tous les mardis soir.

Relais des 3 collines Paroisse St François d'Assise

Pour tout renseignement : Maison paroissiale au 04 74 93 10 43

Facebook : Paroisse Saint-François d'Assise Bourgoin-Jallieu

www.stfa38.fr

À la rentrée, en septembre 2021, le Père Emmanuel ALBUQUERQUE, qui était notre curé, s'en est allé du côté de Grenoble, pour fonder, sur la demande de notre Évêque Guy de Kérime, une nouvelle paroisse. Il a été remplacé par le Père Aimé Fulbert MALELA, qui est prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en République du Congo. Malheureusement, celui-ci, humblement, a reconnu que la charge était trop grande pour lui. Monseigneur Guy de Kérime a accepté sa démission. Père Aimé restera jusqu'à cet été comme vicaire, dans notre paroisse. Sa charge est momentanément confiée au Père Simon MAHOUNGOU, curé de la Paroisse St Martin l'Isle Crémieu, et doyen de notre doyenné « Porte des Alpes ».

Les autres prêtres de notre paroisse sont vicaires, le Père Christian MILANDOU, le Père Corentin MEIGNIÉ, et le Père James ALCANTARA, qui appartient à la communauté Catholique Marie Reine de la paix, née au Brésil avec la mission d'adorer et d'évangéliser, et qui a été ordonné prêtre le 27 juin 2021.

Le vicaire est un prêtre qui assiste le curé, prêtre responsable d'une paroisse.

Ils sont soutenus par les diacres Michel PEILLON et Bernard BADIN.

Depuis la fin des travaux de rénovation, l'église est de nouveau ouverte tous les jours. Entrez, vous êtes les bienvenus.

Pour une demande de Mariage, contactez la Maison Paroissiale au 04 74 93 10 43 aux heures de permanences téléphoniques, ou par mail : secretariat@stfa38.fr

Pour une demande de Baptême, contactez la Maison Paroissiale aux heures de permanences téléphoniques, ou par mail : bapteme.stfa@orange.fr

Pour une demande de funérailles, contactez Eugène Teillon : 04 74 92 81 84

Contact sur le relais :

Chrystelle GOUTEBROZE 06 24 18 04 15





Composition du bureau :

Présidente : Christine Vagnon 07 78 54 23 36
Secrétaire : Nelly Larue
Trésorière : Julie mazzocchi 06 13 55 59 86

GYM VOLONTAIRE SAINT-HILAIRE

Malgré une année compliquée à cause des mesures sanitaires, l'association a pu compter sur le dynamisme de Fanny pour maintenir l'activité. La qualité des cours dispensés a attiré de nouvelles adhérentes de plus en plus nombreuses !

Depuis la rentrée, ce sont donc 37 participantes qui assistent aux séances les jeudis soirs avec au choix :

Cardio (step / Zumba) de 19h00 à 19h45 ou Renforcement musculaire de 19h45 à 20h45

et pour les plus courageuses les 2 à la suite !

Nous tenions enfin à remercier l'association le P'tit Brens de nous avoir prêté leur local durant les travaux de l'espace Fille Bergère !





Bibliothèque Intercommunale Moras, St-Hilaire-de-Brens, Veyssilieu



En cette année encore très troublée par le contexte actuel « Covid 19 », la lecture reste un « passe-temps » et une forme de culture accessible à tous, petits et grands qui apporte divertissement, passion, évasion, éveil... et peut favoriser l'oubli de nos nombreux soucis.

Notre bibliothèque est restée ouverte toute l'année avec les règles sanitaires imposées. Cette année encore, nous avons fait l'acquisition de nouveautés (environ 100 livres). Nous avons aussi renouvelé le fond de livres prêté par la Bibliothèque Centrale de prêt de Bourgoin, notamment un large choix de livres « large vision » très appréciés par les lecteurs.

Depuis la rentrée de septembre, la Bibliothèque accueille à nouveau les enfants de l'école de Moras pendant le temps scolaire (une heure chaque semaine). Après un petit temps de travail ou jeu sur les mots, écriture ou lecture d'histoires, les enfants peuvent choisir les livres qu'ils emporteront à la maison pour une durée déterminée.

Comme chaque année, la Bibliothèque dépose une centaine de livres pour la maternelle à l'école de St Hilaire de Brens pour enrichir et renouveler leur petite bibliothèque.

Notre Bibliothèque Intercommunale regroupe les 3 communes : Moras, St Hilaire de Brens, Veyssilieu ; chaque habitant de ces 3 villages peut s'inscrire à tout moment de l'année pour une cotisation annuelle de **10 € par an et par famille**.

Horaires : mercredi 14h30 – 17h00 / Samedi 11h00 – 12h30

Chaque permanence est assurée par des bénévoles.

La Bibliothèque propose aussi aux personnes qui n'ont pas de véhicule ou qui ont des difficultés à se déplacer jusqu'aux locaux, de porter chez elles, les livres qu'elles souhaiteraient.

N'hésiter pas à nous appeler : 04 74 90 98 80 ; 04 74 90 92 80 ou auprès des mairies.
Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse suivante : bibliothequemoras@gmail.com
Bonne lecture, bonne année à tous



Musso / Schmitt / Coben / Bussi / Niel Colin / Nothomb / Werber / Larsson / Olsen.....

L'année des Copains d'Alors

D'un point de vue associatif comme à d'autres points de vue, cette année 2021 conservera un goût amer... comme déjà ce fut le cas de l'année 2020 : projets révisés à la baisse si ce n'est abandonnés, fréquentation des activités contrariée par les circonstances et même stoppées pendant de longues semaines, abandon de l'activité Danse, prévisions 2022 en berne elles aussi. Mais il demeure du positif et même du merveilleux.

Au Yoga, Caroline a proposé chaque semaine en direct une séance d'une heure trente depuis son domicile. Mais quel plaisir de pouvoir revenir début juin dans notre salle pour clôturer la saison !



Hommage à Michèle Bernard



Le 26 juin, Michèle Bernard sur scène à Moras



Le 26 juin, Michèle Bernard sur scène à Moras



Coup de chapeau de la Chorale à Michèle Bernard

A la Chorale, Sophie n'a jamais renoncé à poursuivre l'apprentissage de nos chants, en prévision d'un concert en juin, qui paraissait alors bien compromis. Après le travail derrière l'écran, la reprise des activités début juin (avec masque et précautions) nous a permis de présenter le 26 juin notre Concert exceptionnel de Michèle Bernard, Concert de nos 20 ans, programmé et reporté depuis 2 années mais hélas avec une jauge de spectateurs de 50%. Et le merveilleux, c'est que nous avons pu rendre un Hommage musical à cette grande auteure-compositrice de la chanson française, même si notre participation s'est limité à interpréter quelques une de ses chansons, depuis le parvis de la salle polyvalente pour raison sanitaire. Une semaine plus tard, nous avons pu dire «au revoir» à Sophie, notre Cheffe depuis 4 saisons, avec un concert «privé» le 4 juillet. Encore Merci à elle pour son talent, sa gentillesse et sa ténacité.

L'association a donc redémarré la saison 2021-2022 fin septembre, comme chaque année. Une vingtaine de personnes ont repris l'activité Yoga... mais il reste quelques places pour ceux et celles qui souhaiteraient tester : cours hebdomadaires à la salle polyvalente de Moras, le jeudi entre 19H et 20H30.

Pour la Chorale qui accueille la cheffe Frédérique Lassonnerie pour la diriger, on déplore cette année un déficit de choristes au pupitre des Sopranes, et les Hommes peuvent aussi espérer du renfort ... N'hésitez pas à nous contacter pour faire un essai, si chanter vous démange : répétitions hebdomadaires à la salle polyvalente de Moras, les mercredis de 20H30 à 22H30

A noter :
notre Concert Choral prévu à Moras
le vendredi 17 juin 2022 à 20H30

Mont Bel Air Animation



Cette année 2021, nous avons réalisé 3 événements au lieu des 7 prévus, crise sanitaire oblige ! Mais quel succès pour ces manifestations !

En particulier, «La Marmite Infernale» groupe de 16 musiciens, a été plébiscité par plus de 180 personnes. L'équipe bénévole a parfaitement su réagir à cet engouement pour ce jazz non conventionnel, ce qui montre, une fois de plus, la curiosité, la confiance et la fidélité de notre public.

Entre octobre et novembre, nous avons accueilli 3 résidences d'artistes, venues finaliser leur spectacle. Ceci a permis à notre école et à celle de Vénérieu de bénéficier de spectacles de musique, de chants et de danse.

Pour la 1^{re} fois, nous avons réalisé un partenariat avec deux structures : la Mairie de St Chef et l'association BSA de Brégnier-Cordon, qui nous a permis d'accueillir un spectacle « Le Garage à Papa », trop onéreux pour nous tous. Le spectacle a fait l'unanimité et l'action est à renouveler !

Un mot sur notre projet Fanfare nommée « Roulé Boulez », 12 amateurs entourés de musiciens professionnels, tous du village et alentours, jouant du piston et des baguettes, progressent avec effort et ténacité... Un mini stage a eu lieu et d'autres sont prévus, pour faire avancer cette aventure, on y croit !

Maintenant, voyons l'avenir avec le **programme 2022**, composé de soirées de qualité, de musique jazz et classique, de théâtre, de marionnettes satyriques, d'une fête de la musique. Ce sera l'année de notre «Balade Artistique», le **Samedi 3 septembre**. Nous explorerons de nouveaux quartiers, verrons notre village sous d'autres angles, à l'affiche danseur et clown de rue, violoncelliste, fanfare locale, et surprises ... musiques du monde le soir, pour danser ! (mais si, on pourra !) Chapeau bas à l'équipe de bénévoles, toujours présents, souriants et efficaces. Merci également à la municipalité pour son soutien logistique indéfectible et merci aux habitants de St Hilaire pour leur présence encourageante qui motive toute notre équipe.



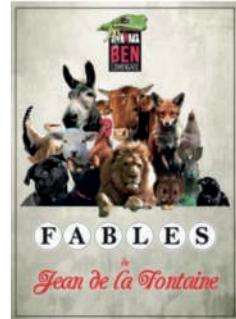
PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2022 ST HILAIRE DE BRENS

Voici le programme 2022 de l'association... Et c'est un bon cru !
Toute l'équipe vous attend - Renseignements et réservations : 06 89 51 49 65

SAMEDI 26 MARS : SOIRÉE THÉÂTRE par « **LA BEN COMPAGNIE** » En 1^{ère} partie « **LES FABLES DE LA FONTAINE** » des fables redécouvertes accompagnées d'une création musicale aux influences jazz et tango, vous allez être heureusement surpris !



En 2^{ème} partie, « **DEVOS, REVONS DE MOTS »** Venez plonger dans l'univers irrésistible de Raymond Devos où se mêlent jeux de mots, sketchs, musique et chansons... Deux spectacles interprétés majestueusement par des comédiens issus du TNP de Villeurbanne. (report)



MARDI 26 AVRIL : « LES ROYALES MARIONNETTES » nous arrivent de Belgique à vélo ! pas directement, non, ce spectacle nous est offert par le super Festival LES TURBULLES de Leyrieu. Merci à eux ! Vélos et castelet ambulant, comme autrefois, au cœur du village, ces artistes ouvriront « La porte du Diable » pour nous enchanter et nous faire rire !!! (report)



SAMEDI 18 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE avec une scène ouverte où tous les musiciens amateurs pourront se produire devant un public local et nombreux. Un grignotage santaléros, bien sûr !
« **LES 4 LASCARS** » devraient être des nôtres, groupe de reprises pop-rock des années 60 à ce jour.... Ça va guincher !!!



SAMEDI 3 SEPTEMBRE : BALADE ARTISTIQUE, nous voici en promenade dans notre beau village et ses champs, ses bois, ses petits chemins où peuvent se cacher danseurs, musiciens, clowns, fanfare ou tout autre artiste de talent... Un repas et une fameuse soirée de musique et de danse nous attendent... Dès à présent, réservez cette date et venez faire le plein d'images et d'émotions inoubliables pour toute la famille...



SAMEDI 26 NOVEMBRE : SOIRÉE MUSIQUE CLASSIQUE par « L'ENSEMBLE » CONTRASTS (solistes et co-solistes de l'orchestre de l'Opéra de St Etienne). Un programme complet avec **LES 4 SAISONS DE VIVALDI** suivies d'airs d'opéras de Mozart, Bizet, Verdi... Un vrai régal !





Au P'ti Brens

Président : Michel Poulain,
Vice-Président : Didier Vignieu,
Trésorier : Benoit Truc,
Vice-trésorier : Elodie Vieillard,
Secrétaire : Adrienne Mermond,
Vice-secrétaire : Gérard Brunner.

Bilan 2021 :

- Réouverture du P'ti Brens le dimanche 13 juin 2021 de 8h à 12h30
- Dimanche 4 juillet : «auberge espagnole» repas collectif et pétanque pour mini concours
- Dimanche 12 septembre : randonnée au pays des pierres dorées à travers les vignobles des monts du lyonnais dans le Beaujolais
- Vendredi 24 septembre : Assemblée Générale du p'ti brens à 20H
- Dimanche 31 octobre : Halloween et maquillage
- Dimanche 7 novembre : balade monts du Bugey au-dessus de Morestel vue panoramique sur le jura les alpes et le Rhône
- Vendredi 19 novembre : Soirée Beaujolais
- Dimanche 19 décembre : RDV avec le Père Noël

Projets 2022 :

- Idées relancer une section de pétanque au printemps
- Fin janvier journée nordique balade raquettes à voir avec Benoit
- Mardi gras 1 mars 22 possibilité de préparer des bugnes
- Fête St Patrick 19 mars 2022
- Journée à la Fête médiévale Andilly près d'Annecy mai ou juin 2022.

SORTIE



Le Sou des écoles

L'association du Sou des écoles est une association de loi de 1901 à but non lucratif. Elle regroupe des parents d'élèves donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser des évènements divers et variés.

Son objectif est l'organisation de différentes manifestations tout au long de l'année afin de collecter des fonds.

Les bénéfices financent les projets d'école qu'ils soient culturels, sportifs ou éducatifs.

Les projets pédagogiques sont proposés par les enseignants dans le cadre scolaire.

Le Sou des écoles contribue également au développement de la vie associative des villages de part les manifestations organisées tout au long de l'année.

L'autre volonté de ces manifestations étant de créer du lien, de l'ambiance et de l'échange entre les villageois.

Une assemblée générale en début d'année sert à dresser le bilan de l'année écoulée, et à élire un nouveau bureau.

Un calendrier des manifestations est ensuite établi avec les idées de chacun des membres.

L'année 2020/2021 a été compliquée de par les restrictions sanitaires du Covid pour organiser des manifestations.

Nous avons dû réfléchir à organiser des ventes en pré commandes tout en innovant sur celles-ci.

Pour Pâques 2021, une vente de chocolats, de brioches et de jus de fruits en pré commande.

Au mois d'avril 2021, une vente de pizzas en pré commande un vendredi soir qui a rencontré un grand succès.

Au mois de mai 2021, une vente d'un objet personnalisé par les enfants qui était cette année un torchon regroupant tous les dessins des enfants de chaque école.

Pour clôturer l'année au mois de juin, sans pouvoir faire de kermesse, nous avons organisé une vente de bières des « Ursulines » et de gâteaux « bijou » en pré commande.

En octobre 2020, nous n'avons pas pu participer aux portes ouvertes de Santalé sur Saint Hilaire de Brens avec l'interdiction de fabriquer nos traditionnelles foyasses dans les fours.

En décembre 2020, organisation d'une vente de chocolats de Noël, de sapins et de saumon en pré commande.

Le jeudi 30 septembre, le sou faisait son assemblée générale pour présenter son bilan de l'année 2020/2021. Ce fut un succès avec une réponse positive de la part des parents. Nous avons ensuite réélu un bureau pour cette nouvelle année.

Nous tenons à remercier tous les parents qui répondent présents à nos ventes et manifestations tout au long de l'année et qui nous prêtent main-forte pour nous aider.

Nous remercions également les Mairies des deux communes pour leur soutien et leur disponibilité sans faille.



Présentation du bureau 2021/2022

Présidente : Émilie CARRIER,

Vice-présidente : Caroline GINET,

Secrétaire : Pauline SELLES,

Trésorière : Marion BULLIARD,

Trésorière : Pauline LACROIX,

Vice trésorier : Nimol SAMAN,

Suppléante : Claudie GALLOIS.

Contact :

Mail : sou.shb.venerieu@gmail.com

Facebook : soudesecoles.venerieu

Tél. : CARRIER Émilie 07 50 89 72 05



Le calendrier des fêtes

MOIS	DATE	ASSOCIATIONS	ANIMATION	LIEU
MARS	05/03	ACCA Vénérieu	Diots	Salle des fêtes Vénérieu
	05-06/03	Les copains d'alors	Stade de chants	Salle des fêtes Moras
	13/03	Les anciens de Moras	Bugnes	Salle des fêtes Moras
	18/03	Sou des écoles SHB/Vénérieu	Pizzas + gateaux Bijoux	Salle des fêtes SHB
	19/03	Pti Brens	Saint Patrick	Salle Pti Brens
	19/03	Mairie SHB	Cérémonie	
	19/03	Yago Annabelle	Yoga et méditation	Salle des fêtes SHB
	25/03	Sou des école Moras	Carnaval	Salle des fêtes Moras
	26/03	Montbelair	Théâtre	Salle des fêtes SHB
AVRIL	02-03/04	Sou des écoles Moras	Ballade gourmande	Salle des fêtes Moras
	09/04	Yoga Annabelle	Yoga et méditation	Salle des fêtes SHB
	10/04	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Chasse aux œufs	Maison des associations SHB
	26/04	Montbelair	Spectacle marionnettes	Salle des fêtes SHB
MAI	07/05	Les amis de Vénérieu	Vente de fleurs	Salle des fêtes Vénérieu
	08/05	Mairies Moras / SHB / Vénérieu	Cérémonie	11H00
	14/05	Yoga Annabelle	Yoga et méditation	Salle des fêtes SHB
	14/05	Gym détente Moras	Randonnée nocturne	Salle des fêtes Moras
	14/05	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Bourses à l'enfance	Salle des fêtes Vénérieu
	21/05	Les copains d'alors	Stage de voix	Salle des fêtes Moras
JUIN	11/06	Yoga Annabelle	Yoga et méditation	Salle des fêtes SHB
	17/06	Les copians d'alors	Concert	Salle des fêtes Moras
	18/06	Montbelair	Fête de la musique	Salle des fêtes SHB / Maison des asso
	18/06	Sou des écoles Moras	Kermesse + loto bouse	Salle des fêtes Moras
	25/06	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Spectacle des enfants	Salle des fêtes SHB
JUILLET / AOUT	28/08	CCAS Moras	Vide greniers	Salle des fêtes Moras
SEPTEMBRE	03/09	Montbelair	Ballade musicale	Salle des fêtes SHB + Cour de l'école
	04/09	Les amis de Vénérieu	Fêtes des fours	Salle des fêtes Vénérieu
	17/09	Sou des écoles Moras	Vente de brioches	
	25/09	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Vente des brioches	
OCTOBRE	01/10	Coopérative scolaire Moras	Boucle des roses	Salle des fêtes Moras
	16/10	Dauphrim	Trail de Santalé	Salle des fêtes SHB
	22/10	Les anciens de Moras	Choucroute et loto	Salle des fêtes Moras
NOVEMBRE	05/11	Foot SHB / Vénérieu	Diots	Maison des associations SHB
	05/11	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Halloween	Salle des fêtes Vénérieu
	11/11	Mairies Moras / SHB / Vénérieu	Cérémonie	
	19/11	ACCA SHB	Boudins	Salle des fêtes SHB
	19/11	Sou des écoles Moras	Vente à emporter	Salle des fêtes Moras
	26/11	Montbelair	Concert	Salle des fêtes SHB
DECEMBRE	03/12	CCAS Moras	Braderie	Salle des fêtes Moras
	04/12	Mairie Moras	Repas des aînés	Salle des fêtes Moras
	04/12	Y'a de la joie	Francomtoiseries	Salle des fêtes Vénérieu
	10/12	Sou des écoles SHB / Vénérieu	Vente de sapins / marché	Salle des fêtes SHB
	10/12	ACCA Moras	Boudins	Salle des fêtes Moras
	16/12	Sou des école Moras	Arbre de Noël	Salle des fêtes Moras





En action aux



Le mot du président ↗ Jean-Yves Brenier



Les Balcons du Dauphiné : proximité et réactivité !

Crèches, centres de loisirs, eau et assainissement, ordures ménagères, culture, habitat, insertion, accès à la santé... vous le savez, les Balcons du Dauphiné agissent dans votre quotidien, à votre service. Cette capacité d'action, c'est bien la conjugaison des forces des 47 communes et des 78 000 habitants qui composent le territoire et qui font les Balcons du Dauphiné. La communauté de communes a su démontrer sa capacité à agir concrètement et rapidement face aux événements actuels avec la vaccination et la mise en place de l'opération « Au cœur des Balcons ».

Cette 1ère année de mandat a été une période de travail intense pour les services et pour les élus, afin de se structurer, de rendre plus performantes et efficaces les actions communautaires. La voie est tracée, même s'il reste beaucoup à faire.

Conscients de sa spécificité géographique, les élus du territoire ont choisi de se doter de la compétence mobilité à l'échelle intercommunale.

Le projet « du » territoire, qui sera présenté en juillet 2022, sera travaillé comme fil conducteur de l'action publique. Devenir acteur de son futur et ne pas le subir !

Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réalisations pour vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier

Retour sur quelques actions phares de l'année

VACCINATION ↗

Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical

Dès janvier 2021, la communauté de communes a souhaité accompagner la vaccination anti-Covid. La maison de santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu s'est rapidement positionnée comme centre de vaccination. Des centres de vaccination permanents ont ensuite été mis en place dès le printemps et pendant plusieurs mois à l'espace Ninon-Vallin à Montalieu-Vercieu et à l'Espace Pontois à Pont-de-Chéruy, à l'initiative des communautés professionnelles territoriales de santé (CTPS) des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné en lien avec les communes. Un travail collectif avec les CCAS des communes a permis d'organiser la vaccination pour les personnes les plus fragiles.



RETRouvez-nous ICI ↗



www.balconsdudauphine.fr

AU DES BALCONS



Frédérique Luzet, vice-présidente
en charge de la politique touristique

Jérôme Grausi, vice-président en charge du
développement économique, de l'économie de
proximité, de l'emploi et de l'insertion

L'opération : « Au cœur des Balcons » s'est
terminée fin décembre 2021.

8 333 chéquiers d'une valeur de 30 € ont
été distribués aux habitants et aux salariés
travaillant sur le territoire. Ils ont été utilisés
auprès de plus de 150 commerçants,
restaurateurs, producteurs, prestataires de
loisirs du territoire sans condition d'achat.

PCAET

Frédéric Gehin, vice-président en charge
de l'environnement et de la transition
écologique - pilotage Plan Climat Air Energie
Territorial (PCAET)

Réponse locale aux enjeux globaux du
changement climatique, le Plan Climat Air
Energie Territorial (PCAET) de la communauté
de communes des Balcons du Dauphiné sera
arrêté au conseil communautaire de décembre
2021. C'est le fruit d'un long travail qui a
débuté en 2018 et qui a mobilisé un grand
nombre d'acteurs du territoire.

Plusieurs enjeux dans le cadre de la lutte contre
le changement climatique, avec trois enjeux
principaux :

- Atténuer les changements climatiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Maîtriser la consommation d'énergie.

NOUVEAU

Siège communautaire

Depuis le 20 septembre 2021, les services
administratifs de la communauté de communes
ont déménagé 100 allée des Charmilles
à Arandon-Passins dans le nouveau siège
communautaire.



DIAGNOSTIC socio-démographique

Lancé début 2021, ce diagnostic va permettre d'identifier les priorités partagées pour le territoire des Balcons du Dauphiné en matière de services à la population notamment les orientations définies alimentant le nouveau cadre de contractualisation avec la CAF : la convention territoriale globale.

Reposant sur une étude qualitative, quantitative et la mise en place d'un observatoire, un large panel de la population a été associé à travers 8 ateliers organisés avec de nombreux partenaires sur les thématiques suivantes :

- Mobilités, déplacements et infrastructures
- Dématérialisation et information
- Articulation public privé
- Culture et lien social
- Fragilités et autonomie
- Gouvernance
- Soins et sécurité sociale

EN ROUTE VERS 2022

La gestion des déchets

À partir du 1er janvier 2022, le SICTOM reprend la gestion des déchets sur l'intégralité des communes des Balcons du Dauphiné à la place du SMND.

www.sictom-morestel.com

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans une démarche de simplification de service public, à partir du 1er janvier 2022, chaque usager pourra déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes seront en mesure de recevoir ces demandes sous forme électronique.

Renseignez-vous auprès de votre commune !

Le projet de territoire

Véritable marqueur, le projet de territoire définira les grandes orientations stratégiques et politiques à l'horizon 2030. Une première version sera présentée en conseil communautaire de juillet 2022. C'est un projet vivant constituant un socle qui sera enrichi tout au long des prochaines années avec l'évaluation des politiques publiques.



La gestion des déchets ménagers est un enjeu écologique majeur de la décennie.

Conscients de la nécessité d'agir en faveur de l'environnement, 86% des habitants du territoire déclarent trier leurs déchets.

Mais peut-on aller plus loin ?

Le SICTOM de la Région de Morestel est un établissement public qui assure au quotidien la gestion des déchets, dans un souci constant de respect de la réglementation et de maîtrise des coûts. En tant qu'établissement public, le syndicat ne fait pas de bénéfices, l'usager ne paie que le service par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Une politique locale ambitieuse

La gestion des déchets s'organise au niveau de l'intercommunalité et à partir du 1^{er} janvier 2022 une réorganisation territoriale des syndicats de collecte du Nord Isère va s'opérer pour correspondre exactement aux territoires des communautés de communes et assurer ainsi une meilleure cohérence des politiques locales.

Un nouveau syndicat baptisé SYCLUM va voir le jour, qui couvrira la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers. Un service pour le territoire

Le syndicat se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants.

Une réflexion globale menée sur 2021 a permis d'harmoniser les pratiques, jusque-là différentes d'un territoire à l'autre de sécuriser les circuits de collectes et de garantir à chaque usager une équité de traitement.



Combien coûte la gestion des déchets ?

En 2020, une tonne d'ordures ménagères collectée à votre porte et incinérée avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu a coûté 242 €.

En comparaison, une tonne de déchets apportée en déchèterie a coûté 130 € et une tonne de déchets recyclables 111 €.

Combien ça coûte aux usagers ?

En 2020, les ordures ménagères collectées à votre porte et incinérées avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu ont coûté 52 € par habitant.

En comparaison, les déchets apportés en déchèterie ont coûté 22 € par habitant et les déchets recyclables collectés dans les Points d'Apport Volontaires 7,50 € par habitant.

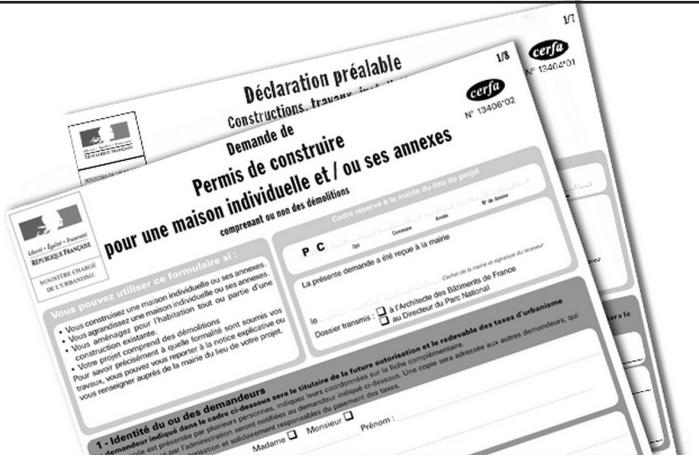
Le coût de traitement des ordures ménagères va encore augmenter d'ici à 2025 en raison de l'évolution d'une taxe sur les activités polluantes (TGAP). La solution du recyclage reste la pratique financière et écologique la plus efficiente.

Pour aller plus loin

Dans les prochains mois, les élus du syndicat vous proposeront de nouvelles actions, avec comme objectif de réduire les ordures ménagères et augmenter le tri :

- Séparation des déchets alimentaires (Bio déchets) qui peuvent se composter
- Simplification des consignes de tri
- Réflexion sur une facturation plus équitable

En devenant acteur de la gestion de ses déchets, chaque habitant du territoire pourra participer activement à l'atteinte des objectifs ambitieux que nous avons fixés. Et c'est seulement à cette condition que nous pourrons maîtriser les coûts de collecte. **Il faut garder à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne fait pas.**



Quelle différence entre permis de construire et déclaration préalable ?
 Certains travaux exigent une demande de permis de construire, d'autres une déclaration préalable de travaux. Quelle est la différence ? Dans les deux cas en Mairie ou sur le site de la commune, le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) peut déjà permettre de vérifier qu'un projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme fixées.

Déclaration préalable ou permis de construire : les règles

La différence entre la déclaration préalable et le permis de construire se fonde avant tout sur la surface à construire.

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est suffisante pour les petits travaux de construction ou de la rénovation comme :

- l'extension d'une construction existante,
- la modification de l'aspect extérieur de votre maison, comme le changement de couleur de façade, le remplacement d'une fenêtre,
- des constructions nouvelles avec une création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20m²,
- l'aménagement d'une surface extérieure inférieure à 20m² comme une terrasse, un carport, un abri de jardin,
- la construction d'une piscine entre 10m² et 100m².

Un permis de construire est lui obligatoire pour des travaux conséquents comme :

- une nouvelle construction sur un terrain nu,
- la création de surface plancher pour une extension par exemple avec une emprise au sol supérieure à 20m²,
- l'aménagement extérieur avec une création de surface de plancher supérieure à 20m² comme un carport, une dépendance, etc,
- la construction d'une piscine de plus de 100m²,
- les travaux visant à changer la destination d'une construction d'un commerce en habitation par exemple, avec une modification de la structure ou de la façade.

D'autre part la différence entre la déclaration préalable de travaux et le permis de construire tient aussi sur le temps d'instruction en Mairie :

- pour une déclaration préalable de travaux, le délai d'instruction est de 30 jours auprès de la Mairie,
- pour un permis de construire il faut compter deux mois à minima.

Quelles démarches pour une déclaration préalable ?

La déclaration préalable de travaux doit être faite auprès de la Mairie de la commune dans laquelle les travaux sont projetés. Le dossier de déclaration de travaux consiste à remplir un formulaire et à fournir des pièces justificatives (plans, photos, etc.).

Vous pouvez utiliser le téléservice du Service Public pour constituer votre dossier ou remplir le formulaire Cerfa n°13703 dédié à la déclaration préalable de travaux ou connectez-vous au site <https://sve.sirap.fr> et choisissez votre commune puis laissez-vous guider...



Entrepreneur solidaire
du territoire

Acteur incontournable de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe Osez offre une palette de services de proximité aux collectivités, bailleurs sociaux, entreprises et habitants. Il assure le retour sur le marché du travail des personnes en difficulté d'emploi. Pour mener à bien cette mission, il dispose de plusieurs agences réparties sur le Nord-Isère et l'Isère Rhodanienne, d'une équipe d'experts reconnus pour la qualité de son accompagnement socio-professionnel et pour sa capacité de recrutement, ainsi qu'une compétence reconnue pour développer de nouveaux projets en coopération avec les acteurs du territoire.

Les différentes structures qui composent l'offre de services du Groupe Osez sont : Osez Ressources pour la mise à disposition de personnel, Osez Nature pour l'entretien des espaces verts et naturels, Osez Intérim en tant qu'agence d'emploi solidaire, Osez Services comme conciergerie de territoire, Osez Actions qui agit pour l'emploi et la formation et Remue-Ménage pour les services à domicile (aide à la vie quotidienne pour des personnes en perte d'autonomie, ou pour des familles avec des enfants...)

En 2020, le Groupe a accompagné 751 personnes vers l'emploi et a permis à 551 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses Structures d'Insertion par l'Activité Économique. 1 500 clients ont fait appel à Osez pour de la mise à disposition de personnel ou le recrutement de salariés en incluant la RSE au cœur de leur engagement.

Le Groupe Osez est un acteur phare du développement de l'économie locale, il soutient et porte des initiatives innovantes. L'ouverture récente du Patio, un Tiers-lieu-Coworking à Villefontaine est l'un des projets illustrant le mieux une démarche partenariale réussie entre une collectivité et une structure responsable, solidaire et engagée pour l'emploi.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre de services et d'accompagnement vers l'emploi ?

Contactez votre agence de proximité située à Crémieu au 04 37 05 02 68 ou sur cremieu@groupe-osez.fr





Mobilisons-nous
pour un transport
en commun



ACCESSIBLE À TOUS
ÉCOLOGIQUE
et ÉCONOMIQUE

Pour le prolongement de la ligne de tramway 

LYON - CRÉMIEU
PARFER 

Lyon Crémieu ParFer

Lyon-Crémieu PARFER est une association qui se mobilise depuis plus de 20 ans pour obtenir un tram sur l'ancienne voie ferrée du CFEL (Chemin de Fer de l'Est Lyonnais) reliant Crémieu-Lyon.

Après :

- 4 études confirmant la faisabilité du projet,
- 2 pétitions portant chacune plus de 10000 signatures,
- les engagements des candidats du secteur aux élections départementales et régionales de 2015 et 2021,
- des manifestations,
- des réunions publiques,
- des débats,
- des contacts et rencontres sur le terrain avec les décideurs, élus, techniciens, nous approchons du but.

Aujourd'hui, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente dans ce domaine, s'est engagée favorablement sur ce projet et peut être accompagnée de l'État, les départements, la métropole lyonnaise, le SYTRAL.

Un CoPIL (Comité de PIlotage) a été mis en place depuis décembre 2019.

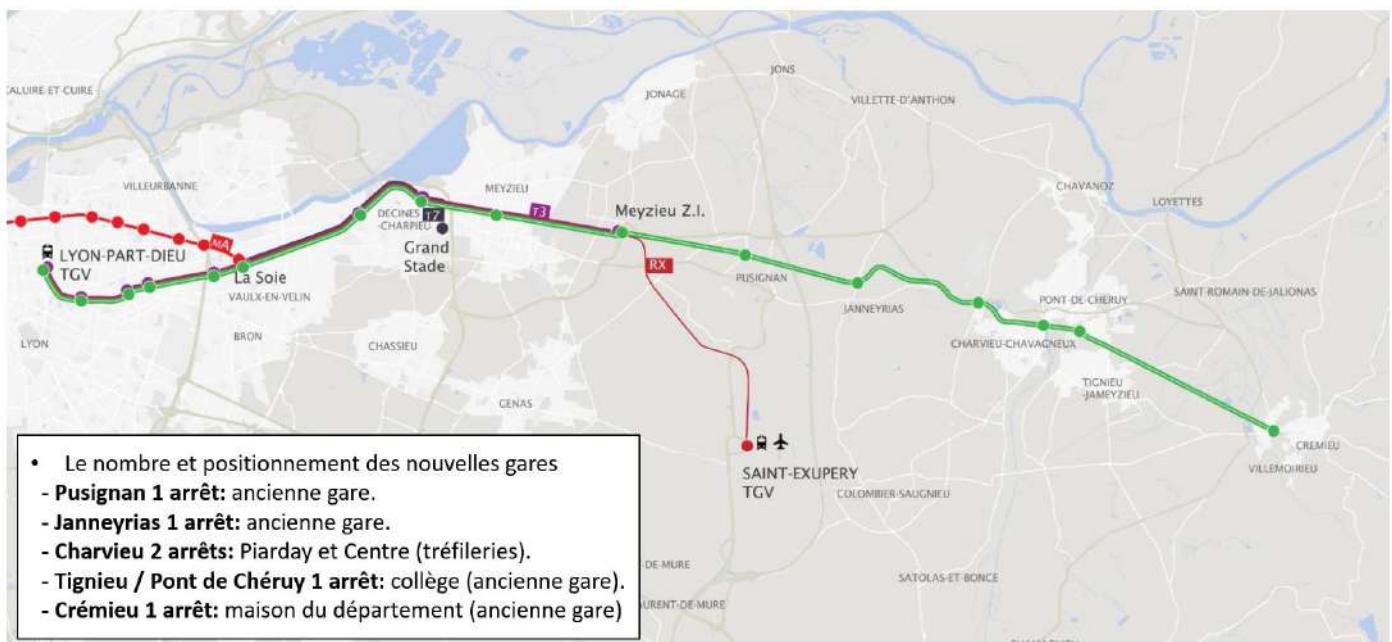
Au vu des travaux d'une nouvelle étude menée par le bureau Egis Rail remis en 2020 et 2021, le 6 mai 2021, les membres de ce

comité ont opté majoritairement pour un transport en commun ferré sur le tracé de l'ancien CFEL, mais n'écarte pas l'éventualité d'une liaison en mode bus à haut niveau de service.

Sur le long terme (calculs effectués sur 30 ans), les coûts d'investissement et d'exploitation donnent avantage au mode ferré,

6 stations ont été retenues (cf carte).

La réalisation de cette liaison est envisagée pour 2027.



- Le nombre et positionnement des nouvelles gares
- **Pusignan 1 arrêt:** ancienne gare.
- **Janneyrias 1 arrêt:** ancienne gare.
- **Charvieu 2 arrêts:** Piarday et Centre (tréfileries).
- **Tignieu / Pont de Chéruy 1 arrêt:** collège (ancienne gare).
- **Crémieu 1 arrêt:** maison du département (ancienne gare)



Pour le prolongement du tram T3

Une ultime « confortation » est actuellement à l'étude auprès du SYTRAL pour valider le projet, en particulier son raccordement avec le réseau existant à l'entrée Est de Lyon.

Il n'échappe à personne qu'un tel aménagement territorial, à la fois évident et essentiel pour les habitants du Nord-Isère, révèle des ambitions politiques.

Pour les dépasser, l'association Lyon-Crémiel PARFER a la force de son argumentation :

**le tram réduit l'usage de la voiture (coût moyen : 5000€/an !),
 le tram réduit les émissions de carbone (électrique),
 le tram réduit le temps des trajets (rapide et sans changement),
 le tram réduit la fatigue,
 le tram réduit le déclin économique de ce territoire.**

L'association Lyon-Crémiel PARFER a aussi la force du nombre : les habitants citoyens, de plus en plus nombreux à s'installer dans cette région, soutiennent avec constance et énergie ce projet.

Enfin, l'association Lyon-Crémiel PARFER a la force des engagements signés en février 2020 par nombre d'élus ou de candidats aux élections municipales.

Nous comptons sur nos élus pour porter la parole de leurs électeurs dans les instances décisionnaires conformément à leurs engagements et déclarations.

Leur volonté de soutenir activement ce projet pour obtenir l'officialisation définitive de la réalisation de transport en commun en mode ferré sur l'ancienne voie du CFEL sera déterminante.

Restons en alerte et informés pour réagir aux prochaines décisions :
 tous les renseignements complets se trouvent sur nos adresses ci-dessous.
Messagerie : lcparfer@gmail.com
Site internet : lyon-cremieu-parfer.fr
Facebook : [https://www.facebook.com/LCPARFER \(@LCPARFER\)](https://www.facebook.com/LCPARFER (@LCPARFER))
Twitter : [https://twitter.com/ParferLC \(@ParferLC\)](https://twitter.com/ParferLC (@ParferLC))



L'espace Jean Bouise

En 1979, à droite de la Place de l'église se trouvait une grange à côté de laquelle la commune avait décidé d'installer des toilettes publiques. La réalisation de celles-ci fut confiée à l'entreprise Guicherd dont le coût s'éleva à 15 650 francs dont 1643.20 Francs pour le branchement d'eau.



En 1989, la commune acheta la grange à la famille Marchet : la priorité fut la réfection de la toiture qui englobait les travaux au niveau de la charpente et la zinquerie.

Il faudra attendre quelques années pour que ce bâtiment soit totalement réhabilité. C'est l'équipe municipale de Noël Marquet qui fera réaliser les travaux de la salle que vous connaissez aujourd'hui. Les toilettes furent détruites pour un accès direct par la place de l'église, le parvis fut également réaménagé. Il faudra trouver un nom à cette salle et comme c'est très souvent le cas, lui donner le nom d'une personne illustre, célèbre dans le domaine de la culture puisque ce sera la vocation de cette salle : accueillir des expositions et des spectacles...

Dans les années 2000, l'association culturelle « Arts, culture et traditions » (ACT) qui organisait diverses manifestations dont des sorties au théâtre décidait, en accord avec la mairie, de donner le nom de Jean Bouise à cet espace.

Une exposition lui fut consacrée et le 4 septembre 2004, à 16h, la salle fut inaugurée et devint donc officiellement l'« Espace Jean Bouise »

position. Saint-Hilaire-de-Brens rend hommage au comédien Jean Bouise, du TNP à Luc Besson

Qui est Jean Bouise ?

Jean Bouise est un acteur français, né le 3 juin 1929 au Havre. Il fait des études de médecine mais rencontre Roger Planchon, metteur en scène et directeur de théâtre. Ils participent à la naissance du Théâtre de la Comédie devenu le TNP. Sur les planches, Jean Bouise interprète aussi bien les classiques du répertoire (Georges Dandin, Tartuffe, Le Brave Soldat Schweick, etc.) que les créations du metteur en scène. Il commencera le cinéma dans la bouffonnerie, sachant que le comique peut facilement glisser vers le drame.

Il décroche son premier rôle au cinéma en 1962 dans *L'Autre Cristobal* d'Armand Gatti, présenté au Festival de Cannes 1963, mais jamais distribué en salle. Il joue ensuite le capitaine Haddock dans *Tintin et les oranges bleues*. De film en film, Jean Bouise devient l'un des seconds rôles incontournables du cinéma français. Il apparaît ainsi dans *Les Choses de la vie* de Claude Sautet, *Monsieur Klein* de Joseph Losey, *Z* et *L'Aveu* de Costa-Gavras. Sa prestation dans *Le Vieux Fusil* de Robert Enrico lui vaut une première nomination au César du meilleur



Le COURRIER-Liberté, n° 36, du 03.09.2004 - Page 8

SAINT-HILAIRE-DE-BRI

Hommage à Jean BOUISE

acteur dans un second rôle en 1976, récompense qu'il recevra en 1980 pour *Coup de tête*. Il devient par la suite l'un des acteurs-fétiches de Luc Besson : vieil homme qui réapprend à parler à Pierre Jolivet dans *Le Dernier Combat*, chef de station dans *Subway*, oncle Louis dans *Le Grand Bleu* et attaché d'ambassade dans *Nikita* qui sera son dernier rôle.

Il meurt le 6 juillet 1989 à l'âge de 60 ans à l'hôpital Léon-Bérard de Lyon, d'un cancer du poumon. « On arrivait tellement à le croire, qu'il a disparu sans qu'on s'en aperçoive », remarque Luc Besson dans son hommage. Son dernier film *Nikita*, qu'il ne verra pas, lui est dédié par le réalisateur. Il est enterré au cimetière de Saint-Hilaire-de-Brens avec son épouse décédée en 2017.

Il était l'un des plus grands «seconds» rôles du cinéma français et un amoureux de St Hilaire-de-Brens.

Avec son épouse Isabelle Sadoyan, ils ont connu notre village par le biais de leur ami, Charles Gervasoni, qui les recevaient chemin de Froide Fontaine avant qu'ils ne décident de louer la Maison des Chouettes en 1987...
RAMONI & PARTISIERS associés à la rédaction des Mémoires de l'Amour, Paris, Collection Bouquins, 2000.

EXPOSITION OUVERTE les samedis et dimanches, de 14 h à 19 h et sur 04.74.92.92.65 : PROJECTIONS DE FILMS VIDEO. Entrée gratuite les 5, 18 et 19 septembre : Dupont Lajoie, d'Yves Boisset - Le grand Bleu, de Luc Besson - Edith et Marcel, l'aimable participation de Philippe Bourjouis, accordéoniste (le jour de l'inauguration)...



Le devenir de l'Espace Jean Bouise

Comme vous l'aurez constaté, les travaux ont débuté dans l'espace Jean Bouise. Cette salle magnifique manquait d'équipements. Au cours de cette année, des toilettes et un coin cuisine seront installés et le chauffage mis en place... Tout cela manquait à cette salle afin de permettre une occupation optimale des lieux. Ainsi, cette espace réaménagée pourra accueillir non seulement les personnes désireuses d'y organiser de petits évènements familiaux mais aussi les associations communales.





SAINT-HILAIRE-DE-BRENS



Bulletin municipal 2022



Espace culturel Jean Bouise



www.sainthilairedebrens.fr

